

ASSEMBLÉE NATIONALE10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

N° 2436

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 27 UNDECIES

Substituer à l'alinéa 8 les deux alinéas suivants :

« c) Le 6° est ainsi rédigé :

« 6° Les abris de jardin et les serres de jardin destinés à un usage non professionnel dont la surface est inférieure ou égale à 20 mètres carrés, les pigeonniers et les colombiers ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.